

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00873
Numéro SIREN : 507 674 364
Nom ou dénomination : 2EC ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 5127

2EC ELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 169 575 euros
Siège social : 9 rue Neuve
45300 COURCELLES
507674364 RCS ORLEANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 96.052,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	96.052,44 euros
Un prélèvement sur le compte "Autres réserves"	103 947,56 euros
Formant un bénéfice distribuable s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 88,46 euros par part	200 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

MC

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
40.698,00 euros, soit 18,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40.698,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
40.698,00 euros, soit 18,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40.698,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
70.091,00 euros, soit 31,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70.091,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized cursive script that appears to be 'M. J.' followed by a horizontal line.



Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022



SARL 2EC-ELEC

9 rue Neuve

45300 COURCELLES

APE : 4321A

Siret : 50767436400017

Copie Certifiée Conforme

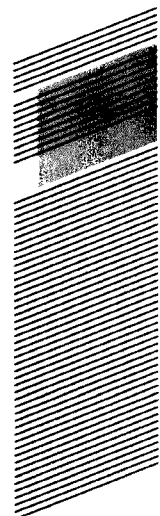
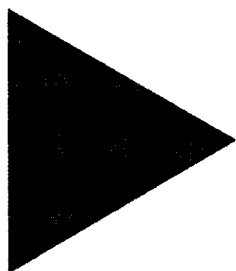


Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	39 334		39 334	39 334
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	10 622	10 622		
Autres immobilisations corporelles	83 740	76 851	6 888	12 662
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 150		2 150	2 115
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	136 245	87 473	48 772	54 511
Stocks				
Matières premières et autres approv.	17 803		17 803	17 145
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	228 496	3 801	224 695	113 972
Fournisseurs débiteurs	117		117	5 435
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 815
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	701		701	1 679
Autres créances	23 290		23 290	20 966
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	451 506		451 506	543 016
Charges constatées d'avance	2 457		2 457	5 315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	724 369	3 801	720 568	713 343
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	860 614	91 274	769 340	767 855

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	169 575	169 575
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 958	16 958
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	324 471	315 311
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	96 052	79 251
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	607 056	581 095
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	2 311	6 246
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 311	6 246
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	21 045	23 347
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 105	72 751
<i>Personnel</i>	3 572	2 900
<i>Organismes sociaux</i>	33 154	57 819
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	4 338	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	28 166	16 321
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	553	1 044
Dettes fiscales et sociales	69 784	78 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 212	6 333
Produits constatés d'avance	13 827	
TOTAL DETTES	162 284	186 760
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	769 340	767 855



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2EC-ELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 769 340 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 96 052 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 334			39 334
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	39 334			39 334
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 622			10 622
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	73 319			73 319
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 421			10 421
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	94 361			94 361
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 115	35		2 150
- Prêts et autres immobilisations financières	400			400
Immobilisations financières	2 515	35		2 550
ACTIF IMMOBILISE	136 210	35		136 245

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			35	35
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			35	35
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	39 334
Total	39 334

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 622			10 622
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	61 957	5 405		67 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 120	370		9 490
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	81 699	5 774		87 473
ACTIF IMMOBILISE	81 699	5 774		87 473

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 460 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	400		400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	228 496	224 314	4 181
Autres	24 107	24 107	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 457	2 457	
Total	255 460	250 879	4 581
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 169 575,00 euros décomposé en 2 261 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 162 284 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 311	2 311		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 105	53 105		
Dettes fiscales et sociales	69 784	69 784		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 256	23 256		
Produits constatés d'avance	13 827	13 827		
Total	162 284	162 284		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 935			
(**) Dont envers les associés	21 045			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	408
PRIMES DE BILAN CAP	3 500
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 680
URSSAF CAP	18 046
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	527
Total	24 161

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATIONS MATERIEL	144		
COT SOCIALES OBLIGATOIRES	2 313		
Total	2 457		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
CHANTIERS FACTURES D'AVANCE	13 827		
Total	13 827		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>EMPRUNT 164208 CAPITAL ET INTERET</i>	2 317
Autres engagements donnés	2 317
Total	2 317
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	